

Vos questions / nos réponses

Peine encourue

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/03/2012 21:22

Bonjour. Je voudrais savoir quelle peine risque un jeune de 15 ans déjà condamné à plusieurs reprises par la justice pour des faits de vols, de violence, d'outrage et qui vient d'être arrêté en possession de cannabis qu'il revendait. Merci de votre aide.

Mise en ligne le 19/03/2012

Bonjour,

Il nous est difficile de répondre à votre question car seul le juge décidera de la peine encourue. Le fait d'avoir commis plusieurs délits, dont nouvellement celui de vendre des produits illicites, peut conduire ce jeune homme vers une mesure éducative, un contrôle judiciaire, un emprisonnement assorti d'un sursis avec mise à l'épreuve, un placement en centre éducatif fermé, une amende, ou un stage en addictologie, entre autres.

Nous vous conseillons de prendre contact avec un juriste ou un avocat qui sera plus à même, au vu des éléments de son dossier, de vous apporter des réponses plus précises.

Cordialement.
